CRASH AU CSE SIÈGE

COMPTE RENDU DU CSE SIÈGE - Octobre 2026

Ce CSE Siège d'octobre a été émaillé de nombreux incidents. Les conditions de travail et la santé des salariés se dégradent. Les élus alertent mais la direction s'obstine à garder le même plan de vol, méprisant de fait les instances et les salariés qu'elles représentent.

SOMMAIRE

CSE extraordinaire :

- **Non à la suppression déguisée de l'activité maquillage**

CSE ordinaire :

- **Téléthon : les élus menacés refusent de se prononcer**
- **Hub Info ICI Régions : les élus demandent des comptes**
- **Prépa diffusion CDE : la direction se moque du CSE**

Pour rendre des avis motivés, les élus doivent disposer de documents complets, d'éléments objectivés, de réponses précises et d'interlocuteurs responsables des projets déployés. Manifestement, la direction estime encore que le CSE peut fonctionner à vue, sans tableau de bord, sans instruments et sans les bons interlocuteurs.

Cette posture provocatrice et méprisante est totalement irresponsable dans un contexte social chahuté par de fortes turbulences. Les élus n'ont plus de temps à perdre dans des simulacres de consultation. ***Notre liminaire*** : ***ERREURS DE PILOTAGE : CRASHES EN CASCADE***

Ce CSE du mois d'octobre a été extrêmement tendu, avec de nombreux incidents et de longues suspensions de séances. Il n'est même pas allé au bout de son ordre du jour, le pilote (se retrouvant trop souvent seul aux commandes) a fini par quitter le cockpit, interrompant de fait les travaux de l'instance.

Tract intersyndical : *LE CSE ÉMAILLÉ DE NOMBREUX INCIDENTS*

Non à la suppression déguisée de l'activité maquillage

Un CSE extraordinaire s'est tenu sur la suppression de la vacation maquillage à Franceinfo canal 16.

Pour son directeur c'est une décision, pleinement assumée qui s'inscrit dans une logique d'économie qui serait de l'ordre de 620 000 euros par an.

Cette somme permettrait de renforcer les moyens consacrés aux reportages et à l'information de terrain.

Permettez-nous d'en douter.

Rappelons que les maquilleurs et maquilleuses sont salariés de la Fabrique.

Les conséquences sociales de cette économie (présentées par directeur de Franceinfo comme *« une décision assumée et courageuse »*) doivent donc être assumées… par la direction de la Fabrique…

C'est ce qu'on appelle « refiler la patate chaude ».

Quel courage monsieur le directeur de Franceinfo TV !

Du courage, il en faudra à la Fabrique car les élus ne lâcheront rien.

À la CFDT, nous estimons que la qualité de notre antenne, vaut bien plus que l'économie annoncée.

Pour la CFDT il s'agit bien d'une réorganisation qui a des conséquences sociales importantes, sur les intermittents et plus généralement les personnels parmi les moins rémunérés.

Notre liminaire extra : *DES ÉCONOMIES SANS FARD NI MASQUE*

Une antenne dégradée

Le directeur de Franceinfo ne voit visiblement pas le problème.

Les élus lui ont montré des images de personnes « avec » et « sans » maquillage. Le résultat est sans appel sauf pour ce directeur pour qui l'image passe visiblement au second plan.

Problème de vue ou de point de vue, les élus ont surtout constaté sa mauvaise foi.

La direction affirme que des filtres à l'image peuvent compenser en partie la réduction du dispositif. Ben voyons !

Les élus ont également souligné que les journalistes à qui on a remis des kits de maquillage n'ont pas été formés avec un risque réel de résultats aléatoires à l'écran.

Pour la CFDT le maquillage est un maillon essentiel. Il valorise l'ensemble du travail des équipes, il garantit la qualité de notre antenne et l'image de nos intervenants. Nous n'imaginons pas une antenne sans lumière et sans électro. Nous ne l'imaginons pas plus sans maquilleurs et maquilleuses.

Pertes de salaire et précarité

En toute transparence, le directeur de la Fabrique a estimé à 547, le nombre de vacations annuelles supprimées.

Les élus ont souligné l'impact que cette réduction des vacations a sur les rémunérations, avec la disparition des heures du soir, les heures majorées de nuit etc...

Pour certaines maquilleuses (interrogées pour ce CSE), la perte mensuelle est estimée entre 900 et 1 500 euros.

Des conséquences sur la santé et la sécurité

Sur le plan du travail, la charge repose désormais sur une seule maquilleuse l'après-midi pour un nombre élevé de personnes à préparer.

Cette concentration de l'activité fait craindre une dégradation des conditions de travail et une hausse des risques de troubles musculosquelettiques et de fatigue.

Autre source de désaccord : la limitation du maquillage pour les invités, avec une exception maintenue pour les responsables politiques.

Les maquilleurs et maquilleuses se retrouvent à devoir gérer seuls des situations complexes et à expliquer aux invités qu'ils ont le droit ou pas de passer au maquillage. Ça provoque forcément des situations de stress.

Les élus ont aussi alerté sur les risques professionnels crées par les « allers-retours » réguliers et parfois dans l'urgence pour accéder à la loge maquillage qui n'est pas à proximité du plateau.

Inégalités de traitement

Cette suppression de vacations maquillage représente, pour les élus du CSE, une rupture d'égalité de traitement, difficilement justifiable entre catégories d'intervenants.

Ils relèvent aussi une différence de pratique avec d'autres chaînes du groupe, notamment France 2, où aucune restriction comparable n'est appliquée.

La CFDT rappelle aussi que dans certains services (comme au CDE), la direction s'était engagée à compenser financièrement les pertes financières (éléments variables, heures supplémentaires, etc…) liées à la réorganisation du service. Ce qui est valable pour les uns doit l'être pour les autres.

Les élus demandent le rétablissement du maquillage jusqu'à la fin de l'antenne, un renfort l'après-midi et un accès pour tous sans distinction.

Ils estiment enfin que cette réorganisation, compte tenu de ses effets sur l'emploi et la santé, aurait dû donner lieu à une véritable information-consultation du CSE.

Résolution du CSE votée à l'unanimité

Téléthon : les élus menacés refusent de se prononcer

Lors de ce CSE, les élus devaient se prononcer sur une demande de dérogation horaire exceptionnelle pour le Téléthon.

Tout en soulignant l'importance de cet événement et salué l'engagement des équipes, ils ont choisi de ne pas rendre d'avis.

Cette position relève d'une mesure de protection.

Un élu et un représentant syndical sont aujourd'hui menacés de licenciement. Ils sont tous les deux employés au CDE (Centre de Diffusion et d'Echanges), un service en souffrance, malmené par de nombreuses réorganisations, dans lequel ils se sont activement engagés pour porter la parole des salariés.

Quand l'action syndicale et les alertes des représentants du personnel semblent exposer à des sanctions, il devient difficile d'exercer sereinement un mandat.

Les élus entendent donc garder la bonne distance tant que toute la lumière n'est pas faite.

Dans ces conditions, rendre un avis sur ce type de demande devient aujourd'hui trop risqué.

Hub info ICI Régions : les élus demandent des comptes

Ça fait près de deux ans que les élus attendent un retour sur la mise en place du Hub info à Lyon-Vaise. Pas une simple information, mais des documents pour mesurer objectivement l'activité du site et pouvoir rendre un avis éclairé.

Dès la présentation du projet, les élus avaient dénoncé une information-consultation bâclée et mensongère. Ils avaient relevé de nombreuses incohérences : continuité et sécurité d'antenne, sous-dimensionnement des besoins, risques sur la santé des salariés etc…

Nous n'allons pas ici refaire le débat car tout a été dit et écrit, il suffit à la direction de relire les procès-verbaux des instances.

Rappelons que cette réorganisation aux forceps est le final d'une réorganisation plus globale : fin des JT nationaux sur France 3, disparition des services IV3 et ICI à Paris.

La mise en place de ce Hub à Lyon a eu également des conséquences sur l'activité de nombreux autres services du Siège : montage, infographie, médiathèque, reportages…

Une belle économie à l'échelle de l'ensemble des services mais jugée encore insuffisante aujourd'hui.

Les salariés de Vaise (dont on doit souligner la résilience et le travail colossal accompli pour répondre à cette nouvelle activité) doivent aujourd'hui faire de nouvelles économies.

Ce hub coûte trop cher… Ben forcément puisqu'il a été sous-dimensionné…

À qui la faute ? Pourquoi les salariés doivent-ils payer aujourd'hui les erreurs de leur direction ?

Dans un courrier (lu au CSE), les Représentants du Personnel de Lyon-Vaise dénoncent une hausse de la charge de travail, des suppressions de renforts et plusieurs réorganisations menées sans réelle concertation…

Cette nouvelle réorganisation a pour conséquence : stress, tensions, sous-activité pour certains services et inquiétude sur l'avenir…

Courrier des RP de Vaise

Après la lecture de ce courrier, les élus ont constaté l'absence de documents et d'interlocuteurs à l'origine de ce projet.

Le CSE Siège dénonce le manque total de transparence de la direction sur la réorganisation du Hub Info ICI Régions entre Paris et Lyon, ainsi que ses effets sur l'activité, les effectifs et les conditions de travail.

Dans une résolution votée à l'unanimité, ils demandent des données précises sur l'évolution de la charge de travail, les réorganisations successives, l'organigramme cible et les moyens humains et techniques réellement prévus.

Ils réclament aussi un nouvel examen en CSE avec la présence de la direction concernée à l'origine du projet, pour expliquer les écarts avec le projet initial présenté en septembre 2025.

Les élus ont refusé de débattre dans ces conditions et ont décidé de renvoyer le point.

Ils exigent que ce sujet soit réinscrit à l'ordre du jour du prochain CSE Siège.

Résolution sur le HUB INFO ICI RÉGIONS

PRÉPA DIFFUSION CDE : LA DIRECTION SE MOQUE DU CSE

Le service « prépa-diffusion » du CDE occupe une place essentielle dans la chaîne de fabrication et de mise à l'antenne et contribue à sa sécurisation.

Or, depuis plusieurs mois, ce service fait l'objet d'une réorganisation conduite par la direction « sans information-consultation du CSE », malgré les demandes répétées des élus.

Ils estiment que cette réorganisation s'est traduite par la suppression d'un ETP et la disparition du métier de « chargé de préparation antenne » (transfert de l'activité et de la charge de travail vers les gestionnaires de conduite d'antenne.)

Trois mois après le CSE extraordinaire de juillet, les élus attendent toujours que la direction leur présente les documents qui leur permettraient d'avoir un avis objectif et éclairé car **il s'agit bien là d'une vraie réorganisation.**

Les conséquences sur les conditions de travail sont aujourd'hui exécrables dans ce petit service (tous souhaitent partir) mais aussi dans l'ensemble du CDE. : souffrance au travail, collectif de travail dégradé, tensions avec la hiérarchie…

Pour la CFDT, Il ne suffit pas de répéter aux élus le même discours à chaque CSE pour la convaincre.

Les élus demandent une nouvelle fois à la direction une information-consultation pour mesurer cette réorganisation du service avec ses effets sur l'emploi, les métiers, la santé des salariés… S'ils ne sont pas entendus, ils envisageront d'autres solutions pour obliger la direction à plus de loyauté dans les discussions.

Face à une direction qui était une fois de plus arrivée avec un discours « préfabriqué », les élus ont à l'unanimité demandé une suspension du point.

Prochain CSE Siège les 18 et 19 novembre 2026

Vos élus CFDT :

Élus titulaires : Olivia Pergament, Antonio Ferreira et Stéphane Auvray

Élus suppléants : Marie-Hélène Bordes et Sophie Lacombe

Représentant Syndical : Fabrice Cagnin

DSC : Yohann Relat